

Regard sur Repentigny

Repentigny
Services Culture Loisirs Nature

www.ville.repentigny.qc.ca

vol. : 4 n°5 - mai 2006

HIVER 2007
**Jeux
DU QUÉBEC**
MRC DE L'ASSOMPTION
Du 2 au 10 mars 2007
Fière partenaire



Pacte fiscal et budget fédéral

De bonnes nouvelles pour le milieu municipal



Le nouveau Pacte fiscal permettra à la Ville de consolider ses investissements dans les services offerts à ses citoyens et à ses citoyennes.

Le nouveau partenariat fiscal et financier 2007-2013, intervenu le 28 avril dernier, entre le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal, de même que le premier budget Harper, satisfait la mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, Mme Chantal Deschamps.

Pacte fiscal : des petits pas prometteurs

Le nouveau Pacte fiscal, réclamé depuis des années par les municipalités québécoises, permettra à la Ville de Repentigny de recevoir en 2006, selon les prévisions du ministère des Affaires municipales et des Régions, une somme de 2 757 818 \$, soit 3,25 % de son budget actuel. De fait, le Pacte prévoit des mesures fiscales et budgétaires progressives, faisant croître annuellement la somme versée à chacune des municipalités, jusqu'à son échéance en 2013. Ces mesures fiscales et budgétaires comprennent : compensations pour les immeubles parapublics, compensations pour les terres publiques, subventions tenant lieu de redevances, aide aux MRC et équipements de la CMM, de même que le remboursement progressif (devant atteindre 100 % en 2013) de la taxe de vente du Québec payée par les municipalités.

« En tant qu'adepte de la stratégie des petits pas, je me réjouis que ce Pacte fiscal nous permette de dégager quelque peu, année après année, des sommes qui pourront être réinvesties dans la consolidation des services et des infrastructures destinés aux citoyennes et aux citoyens. Reste à souhaiter maintenant que Québec ne nous impose pas de nouvelles responsabilités, lesquelles viendraient, en pratique, réduire à néant les sommes qui nous seront versées dans le cadre du Pacte fiscal », a souhaité Mme Deschamps.

Un premier budget intéressant

La mairesse de Repentigny a de plus salué le premier budget du gouvernement Harper, qui comporte des mesures fort intéressantes, selon elle, pour les municipalités québécoises et canadiennes. « Ottawa a reconnu l'urgence d'investir substantiellement, sur une longue période, dans nos infrastructures municipales. L'injection de 5,5 G\$ d'argent neuf pour les infrastructures au cours des quatre prochaines années est une mesure fort positive, tout comme l'est le maintien du transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence », a commenté Mme Chantal Deschamps.

À titre de membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport et de présidente de la Commission du transport de la CMM, la mairesse se réjouit également des investissements fédéraux de 1,3 G\$ dans les infrastructures du transport en commun, et de l'instauration d'un crédit d'impôt de 15,5 % applicable aux laissez-passer pour le train de banlieue, le métro et l'autobus. « Plus qu'une mesure fiscale intéressante pour les particuliers, c'est un message clair qu'envoie le gouvernement, en faveur du transport collectif dans les grands centres urbains. Nous l'accueillons avec beaucoup d'optimisme dans la région », a conclu la mairesse de Repentigny.

CMM et AMT

DES RESPONSABILITÉS IMPORTANTES POUR CHANTAL DESCHAMPS

La mairesse repentignoise et préfète de la MRC de L'Assomption sera plus que jamais présente aux grandes instances décisionnelles de la région métropolitaine puisqu'elle vient d'être nommée à la présidence de la Commission de transport de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en plus d'obtenir un poste au sein du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Au cours des deux dernières années, Madame Deschamps avait assumé la présidence de la Commission du logement social à la CMM. Ses nouvelles responsabilités à l'égard du transport confèrent à Repentigny et à la MRC de L'Assomption une place de choix pour y débattre des grands enjeux de l'heure, plus particulièrement de l'annonce récente de l'implantation du train de banlieue. C'est à cette commission que sont analysées et débattues toutes les questions relatives aux transports et où sont formulées les recommandations en la matière.

En siégeant également au conseil d'administration de l'AMT, Madame Deschamps offre à sa ville et à sa MRC une autre voix importante pour contribuer à coordonner et à planifier le transport collectif de la grande région métropolitaine.

UNE GRANDE FÊTE AU PETIT VILLAGE DE SAINT-PAUL-L'ERMITE

Un nouvel organisme repentignois à caractère culturel dont le mandat est d'organiser une grande fête bisannuelle à caractère patrimonial vient de voir le jour. À tous les deux ans, le **Petit Village** sera le cœur de cette fête dédiée au patrimoine bâti et vivant.

La présidence de ce comité a été confiée à Monsieur Pierre-Paul Lachapelle. À l'occasion de la première qui se déroulera du 22 au 24 septembre 2006, on soulignera plus particulièrement le 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Paul-l'Ermitte.

Avant la création de Saint-Paul-l'Ermitte, l'ensemble des constructions situées au nord de la rivière, de part et d'autre de la traverse, portait le nom de *Petit Village*. Aujourd'hui, le *Petit Village* désigne la zone patrimoniale du grand Repentigny, à savoir la rue Notre-Dame (secteur Le Gardeur), de part et d'autre du pont. C'est ce joyau que le comité entend mettre en valeur, sans toutefois exclure les autres sites d'intérêts patrimoniaux existant sur l'ensemble du territoire.



Une des belles d'autrefois. Un magnifique exemple du patrimoine bâti du Petit Village.

Vous avez des projets à soumettre ?

Le comité invite les citoyens et les organismes à soumettre des projets qui pourraient s'intégrer à l'intérieur de la programmation 2006. Pour cette première édition, le comité portera une attention particulière aux projets soulignant le 150^e de la paroisse religieuse de Saint-Paul-l'Ermitte.

Information : Ville de Repentigny, Division culturelle, (450) 470-3400.

Ordures ménagères

UNE DEUXIÈME COLLECTE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

L'arrivée de la saison chaude ramène avec elle la seconde collecte d'ordures ménagères. Cette année, cette double collecte s'étend à l'ensemble du territoire (secteur Le Gardeur et secteur Repentigny).

Ainsi, du **12 juin au 19 août 2006**, une seconde collecte d'ordures ménagères est ajoutée dans chacun des secteurs.

Les jours de collecte

Les lundis et jeudis : pour toutes les rues du secteur Repentigny situées à l'ouest du boulevard Brien et au nord de l'autoroute 40 (autant à l'ouest qu'à l'est).

Les mardis et vendredis : pour toutes les rues du secteur Le Gardeur et pour toutes les rues

du secteur Repentigny situées à l'est du boulevard Brien et au sud de l'autoroute 40.

Pendant ce temps, la collecte sélective et la collecte des résidus verts se poursuivent le mercredi.



MOT DE LA MAIRESSE



DE RÉELS PROGRÈS POUR LES MUNICIPALITÉS

La signature du nouveau partenariat fiscal et financier 2007-2013 intervenu entre le gouvernement du Québec et le milieu municipal a de quoi nous réjouir puisqu'il reconnaît enfin l'importance et le rôle majeur que jouent les municipalités dans le développement du Québec.

C'est ce que nous réclamions depuis de nombreuses années. Cette nouvelle entente, en plus d'établir un partage équitable entre les municipalités de toutes tailles, nous donne accès à de nouvelles sources de financement, prévisibles et stables, lesquelles nous permettront de mieux planifier nos interventions à long terme.

Il faut savoir qu'à sa pleine application en 2013, cette entente procurera annuellement un peu plus de 5,4 millions \$ supplémentaires à la Ville de Repentigny. La majeure partie de cet argent nous proviendra du remboursement de la taxe de vente provinciale (TVQ) et des compensations octroyées pour les immeubles parapublics situés sur notre territoire.

À Ottawa, le récent budget fédéral comporte lui aussi des engagements intéressants pour les municipalités. L'injection de 5,5 milliards \$ d'argent neuf dans les infrastructures au cours des quatre prochaines années, dont 1,3 milliard \$ dans le transport en commun, tout comme les 800 millions \$ octroyés au logement social, sont autant de mesures positives qui contribueront à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens et de toutes les citoyennes.

À titre d'élus, ce nouveau pacte fiscal conclu avec Québec et ces engagements rattachés au budget fédéral sont autant de bonnes nouvelles qu'il nous faut saluer. Tout cela est fort encourageant pour l'avenir de nos municipalités !

Chantal Deschamps

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

Campagne métropolitaine de sensibilisation sur la courtoisie au volant

REPENTIGNY S'IMPLIQUE

Soyez courtois sur la route, tel est le thème d'une vaste campagne de sensibilisation auprès des automobilistes que mènent différents corps policiers du 1^{er} mai au 16 juin prochain.

Le Service de police de la Ville de Repentigny emboîte le pas aux côtés de la Sûreté du Québec et l'ensemble des services policiers de Montréal, Laval, Laurentides et Lanaudière. L'objectif premier : sensibiliser les usagers de la route à l'importance du respect mutuel entre les conducteurs et accroître le sentiment de sécurité.

Diverses activités dont des opérations policières se tiennent présentement sur le territoire repentinois. Elles se déroulent autant sur les grandes artères municipales que dans les rues de certains quartiers municipaux où des barrages sont établis.

Les policiers, accompagnés d'élus et de résidents du secteur, en profitent pour remettre un document d'information intitulé *feuille*

de courtoisie, lequel rappelle notamment l'importance de respecter les limites de vitesse, les arrêts obligatoires, l'obligation de céder le passage tout en nous indiquant certaines impolites au volant qui sont dangereuses et répréhensives comme dépasser par la droite, ne pas céder le passage, klaxonner sans raison ou suivre de trop près.

Certains experts estiment que les automobilistes québécois sont les champions de l'impolitesse en Amérique du Nord et qu'ils ne sont pas du tout courtois. Cette vaste campagne vise d'ailleurs à modifier la culture établie en travaillant sur le changement des mentalités. La courtoisie au volant...ça s'apprend !

LES GRANDS HONNEURS POUR DEUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Tout récemment, deux employés municipaux ont été récompensés pour leurs efforts et leur engagement dans leur milieu de travail respectif.



Marie-Christine Deschênes a été honorée pour son action bénévole dans le domaine aquatique.

Marie-Christine Deschênes, employée sauveteur de la piscine municipale depuis six ans, a reçu un certificat de reconnaissance du Commonwealth, le 21 avril dernier, lors de l'assemblée annuelle de la Société de Sauvetage.

Ce prix vient reconnaître l'apport de Marie-Christine à l'action bénévole dans le domaine aquatique. Au cours de son emploi à la piscine, elle a occupé les fonctions de sauveteuse, de monitrice, de monitrice spécialisée et de formatrice. En plus de dispenser les cours Médaille de Bronze et Croix de Bronze pour les futurs sauveteurs, elle a aussi évalué bénévolement plusieurs candidats en sauvetage dans la région de Lanaudière.

Le 10 avril dernier, **Guy Bessette**, chef de la Division culturelle à la Ville de Repentigny, a été honoré par la Corporation Champs-Vallons qui lui remettait son prix Hommage 2006 pour souligner son soutien et son apport exceptionnel à l'expansion culturelle, tout particulièrement en poésie et en arts visuels. Guy Bessette a notamment joué un rôle clé dans la réalisation de la première Biennale Internationale du livre d'artiste en Lanaudière.



Guy Bessette est à l'emploi de la Ville de Repentigny depuis plus de 25 ans.

Collecte de sang

OBJECTIF DÉPASSÉ : 385 DONNEURS !



Robert Weemaes, directeur général de la Ville de Repentigny, Jeannine Joly, responsable des bénévoles, André Villeneuve, président de la Fraternité, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et le donneur Eric Hurdle, employé à la Division de l'informatique de la Ville de Repentigny ont accepté de poser pour le photographe. Absente sur la photo, Fanny Bellemare-Martin d'Héna-Québec.

La collecte de sang organisée conjointement par la Fraternité des policiers et policières et la Ville de Repentigny a remporté un vif succès cette année puisque 385 personnes ont fait don de leur sang le 24 avril dernier. L'objectif de départ avait été fixé à 350 donneurs.

À LA RECHERCHE D'ANIMATEURS-GUIDES POUR LE MOULIN GRENIER



Le moulin Grenier...à découvrir très bientôt !

La Ville de Repentigny est heureuse d'annoncer que le moulin Grenier (situé sur le Chemin du Roy) sera accessible au grand public cet été !

Les travaux de restauration, réalisés en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, sont terminés.

La Ville est à la recherche de personnes intéressées à y travailler à temps partiel comme animateur-guide. Elle recherche des gens dynamiques et responsables, intéressés par l'histoire et aimant communiquer leur intérêt pour le patrimoine.

Il s'agit d'un travail à temps partiel, quelques heures par semaine, de la fête des Patriotes (22 mai) à celle de l'Action de grâce (9 octobre). Grand public et groupes scolaires font partie de la clientèle visée. L'emploi peut convenir facilement à des personnes retraitées ou semi-retraitées sans pour autant exclure les étudiants et les autres travailleurs.

Vous êtes intéressé(s) ? Complétez le formulaire disponible sur le site Internet au www.ville.repentigny.qc.ca/emplois ou présentez-vous à l'hôtel de ville de Repentigny, au 435, boulevard Iberville.

Information :
(450) 470-3400, poste 3410.

Dépôt public pour matériaux secs

UN NOUVEAU SITE OUVERT AUX CITOYENS

Depuis le 19 avril, un nouveau site où peuvent être déposés débris de construction, terre, branches, etc. est mis à la disposition de la population de Repentigny.

Jadis localisé sur la rue Louvain dans le parc industriel de Repentigny, le site de dépôt pour matériaux secs est maintenant situé au 336, rue Charles-Marchand, dans le secteur Le Gardeur.

Localisation

Pour y accéder, il faut emprunter la rue Saint-Paul, tourner à gauche sur Salomon-Juneau et immédiatement à droite sur Charles-Marchand.

Tarifs en vigueur

- Automobile ou fourgonnette, sans remorque : 20\$ par voyage
- Camionnette, automobile ou fourgonnette avec remorque de 1,2 m X 2,4 m ou moins : 40\$ par voyage
- Camionnette, automobile ou fourgonnette avec remorque de plus grande capacité que 1,2 m X 2,4 m : 60\$ par voyage

Horaire en vigueur du 16 avril au 15 novembre 2006

Mercredi : de 17 h à 21 h

Vendredi et dimanche : de 12 h 30 à 19 h 30

Samedi et jours fériés : de 7 h 30 à 19 h 30



Problèmes de vers blancs ?

LA PRÉVENTION DEMEURE LE MEILLEUR OUTIL



Les vers blancs sont des larves du hanneton commun, du hanneton européen ou du scarabée japonais. L'espèce faisant le plus de ravages actuellement au sud-ouest du Québec est le hanneton européen, qui a un cycle de vie d'un an.

Afin d'enrayer les vers blancs, il vaut mieux adopter une approche préventive plutôt que curative, car une éradication complète et instantanée des vers blancs est pratiquement impossible, **que ce soit avec un traitement biologique ou chimique.**

Pour prévenir une infestation de vers blancs, il est important de faire tout ce qui est possible pour rendre la pelouse dense et vigoureuse car le hanneton aura plus de difficulté à pondre dans cette jungle que dans un gazon ras. Cela veut dire :

- aérer la pelouse au besoin
- fertiliser avec des engrais naturels à 100 %
- amender avec du compost
- sursemer les endroits dégarnis
- tondre haut (8 cm ou 3 po)

Autres méthodes préventives :

- éteindre toutes les lumières extérieures durant la nuit autour de la maison, car la lumière attire les adultes lorsqu'ils volent et cherchent à pondre dans le sol. Le soir tombé, on peut également piéger les hannetons en installant une lumière derrière un drap blanc suspendu au-dessus d'un bassin d'eau savonneuse.
- attirer les oiseaux insectivores (merles, étourneaux) qui se nourrissent des vers.
- favoriser la biodiversité végétale qui attire les prédateurs naturels, comme la fourmi qui s'attaque aux œufs des vers blancs.
- semer un mélange contenant de la féтуque rouge traçante, du ray-grass et du trèfle blanc nain.

Un traitement naturel, les nématodes !

L'introduction de nématodes dans le sol est un moyen de contrôle naturel. Ces petits vers microscopiques pénètrent les larves et les détruisent en association avec des bactéries. Un seul traitement suffit et doit se faire à l'automne, durant le mois d'août. L'application de nématodes devrait contrôler 50 à 70 % des vers blancs. Ce taux de mortalité serait suffisant pour contrôler la population et réduire les dommages à un niveau raisonnable. Des traitements aux nématodes sont disponibles dans la plupart des pépinières.

Informations supplémentaires :
www.ville.repentigny.qc.ca/environnement



Campagne d'économie d'eau potable

REPENTIGNY Y SOUSCRIT DE NOUVEAU

De nouveau cette année, la Ville de Repentigny souscrit au Programme d'économie d'eau potable (PEEP) mis sur pied par l'organisme RÉSEAU Environnement.

Cet événement, qui se déroule à l'échelle provinciale sur une période de 11 semaines, vise à sensibiliser la population à l'importance d'un usage judicieux de la ressource eau.

Conseils pratiques, communiqués de presse, affiches, dépliants, interventions dans les médias et diffusion de la réglementation en matière d'arrosage sont notamment au menu de cette campagne d'information et de sensibilisation.



Réglementation en matière d'arrosage

Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre de chaque année, il est permis d'arroser entre 5 h et 8 h et entre 19 h et 22 h les journées paires du calendrier pour les numéros civiques pairs et les journées impaires du calendrier pour les numéros civiques impairs.

Pour les systèmes d'arrosage automatisé, seul l'arrosage du matin est permis.

À noter : interdiction d'arrosage pour tous les 31 mai, 31 juillet et 31 août.

Il faut savoir que durant la période de mise en application du règlement, des inspecteurs sillonnent le territoire pour s'assurer du respect de la réglementation. Les contrevenants se verront imposer des amendes.

Les autorités municipales comptent donc sur la collaboration de tous pour utiliser la ressource avec parcimonie.

Permis spécial

Il est possible d'obtenir un permis spécial d'arrosage lorsque que vous installez des nouvelles plantations majeures (arbres, haie, pelouse). Ce permis est gratuit et il est valide pour une période de 15 jours.

Vous devez en prendre possession à la Division de l'urbanisme et inspection et vous devez l'afficher afin qu'il soit visible de la rue.

Information : (450) 470-3840 ou visitez nous sur Internet au :
www.ville.repentigny.qc.ca/environnement/eau

Ventes de garage les 10 et 11 juin

LE VOISIN A TOUJOURS QUELQUE CHOSE QU'ON VEUT !



La première fin de semaine de l'année pendant laquelle les ventes de garage sont permises approche !

Rappelons-le, les ventes de garage sont autorisées les 2^e fins de semaine des mois de juin et de septembre seulement, et ce, de 9 h à 21 h. Conformément à la réglementation en la matière, la première fin de semaine permise sera donc celle du 10 et 11 juin 2006.

Aucun permis n'est requis. C'est donc gratuit !

S'il pleut l'une ou l'autre des journées autorisées, les ventes de garage pourront se tenir le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, en cas de pluie le samedi 10, il sera possible de reporter la vente au samedi 17.

L'affichage relatif à la vente de garage ne peut être effectué que sur le terrain où elle prend place et seulement durant l'activité.

Pour promouvoir votre vente, inscrivez-vous !

Cette année encore, une liste des adresses où se tiendra une vente de garage sera publiée. En plus de faire l'objet d'une publicité dans les hebdomadaires locaux, L'Hebdo Rive Nord et L'Artisan, les 4 et 7 juin, elle sera accessible sur le site Internet de la Ville de Repentigny au www.ville.repentigny.qc.ca. Nous vous invitons aussi à consulter le plan des rues, sous la rubrique Présentation générale du site Internet, pour mieux planifier votre itinéraire.

Si vous souhaitez que votre adresse apparaisse sur la liste, contactez le Service d'urbanisme au (450) 470-3840 ou présentez-vous au comptoir des permis. **Vous avez jusqu'au 26 mai pour le faire**, si vous comptez tenir une vente les 10 et 11 juin. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est préférable de s'inscrire pour apparaître dans la liste des adresses.

Transport en commun - période estivale

MODIFICATIONS APPORTÉES À CERTAINS CIRCUITS

La MRC de L'Assomption avise les utilisateurs du transport en commun que les horaires des circuits internes et externes numéros 1, 3, 3A, 4, 5, 9, 11 et 15 seront modifiés pour la période estivale. Ces modifications entreront en vigueur le 25 juin 2006.

Modifications et circuits

Circuit 1

- Les départs 2, 14, 21, 23 et 27 du lundi au vendredi sont abolis.
- Le départ 13, du lundi au vendredi, s'effectuera à 21 h 10 à partir de la Place Repentigny pour se terminer à 22 h 03 à L'Assomption (Pierrot Ouest / L'Ange-Gardien Nord).
- Le départ 13A les jeudis et vendredis sera aboli.

Circuit 3

- Les départs 3, 5, 8, 45, 48, 52 et 55 du lundi au vendredi sont abolis.

Circuit 3A

- Les départs 9, 10, 14, 15, 18 et 19 sont abolis.

Circuit 4

- Les départs 6, 10 et 17 sont abolis.

Circuit 5

- Les départs 3, 11, 23 et 25 du lundi au vendredi sont abolis.

Circuit 9

- Les départs 11 et 22 du lundi au vendredi sont abolis.
- Les départs 8 et 16 du dimanche sont abolis.

Circuit 11

- Les départs 11, 17 et 22 du lundi au vendredi sont abolis.
- Les départs 8 et 16 du dimanche sont abolis.

Circuit 15

- Les départs 9 et 20 du lundi au vendredi sont abolis.

Informations additionnelles : (450) 470-3860 ou www.ville.repentigny.qc.ca/transport

Internationaux de tennis junior

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA 21^e ÉDITION

Monsieur Benoît Delisle prend la relève de Normand Venne à la présidence du comité organisateur de la 21^e édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale, présentée du 28 août au 2 septembre 2006 au parc Laroche de Repentigny.

Avantageusement connu dans le milieu des affaires (Librairie Raffin), monsieur Delisle pourra également compter sur la présence d'un nouveau coordonnateur en la personne de Roger Leroux, déjà impliqué depuis de nombreuses années au sein de l'organisation.

Lors d'un récent passage à l'hôtel de ville de Repentigny, Messieurs Delisle et Leroux se sont vus remettre un chèque de 35 000 \$, représentant l'aide financière octroyée à l'organisation par la Ville de Repentigny.



Étaient présents lors de cette remise : Mario Morais, conseiller municipal, membre du comité exécutif, Chantal Deschamps, mairesse, Benoît Delisle, Roger Leroux et Raymond Hénault, conseiller municipal, également membre du comité exécutif.

UN NOUVEAU DIRECTEUR DU TRANSPORT COLLECTIF



Monsieur Michel Julien au moment de la signature de son contrat d'embauche. L'accompagnent Madame Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, Monsieur Robert F. Weemaes, directeur général de la Ville de Repentigny et Monsieur André Cyr, conseiller municipal, président de la commission transport.

Monsieur Michel Julien, vient d'être embauché à titre de directeur de la gestion du transport collectif. Doté d'une vaste expérience en gestion de transport collectif, ce dernier est entré en poste il y a quelques semaines seulement.

Ce service, confié à la Ville de Repentigny par la MRC de L'Assomption et dont le développement ne cesse de croître depuis quelques années, prendra de l'expansion avec la venue du train de banlieue.

Programmation socioculturelle

AVIS AUX ORGANISMES ET ENTREPRISES QUI OFFRENT DES COURS ET DES ATELIERS

Depuis plus de deux décennies, la Ville de Repentigny confiait au Carrefour socioculturel des Deux-Rives le soin d'offrir sur son territoire la programmation d'activités socioculturelles pour adultes. Or, le Carrefour cessera ses activités le 30 juin 2006.

La Ville, consciente que plusieurs organismes et entreprises culturelles de son territoire offrent déjà eux aussi de la formation socioculturelle, désire proposer un support additionnel à ceux-ci de façon à les aider à élargir la gamme de leurs activités de formation et compenser ainsi, en partie, le retrait du Carrefour socioculturel.

Si vous offrez ou entendez offrir, à compter de l'automne prochain, de la formation en danse, yoga, dessin, peinture, auto-défense, etc., inscrivez-vous au répertoire de la formation socioculturelle. L'inscription est gratuite autant pour les entreprises privées que pour les organismes. Le répertoire sera inclus dans la brochure loisir/culture automne 2006, distribuée dans tous les foyers de Repentigny à la mi-août.

Les activités de formation socioculturelle y seront répertoriées par type d'activité. Pour chacune, nous publierons les coordonnées suivantes : clientèle visée, nom, adresse, téléphone et adresse Internet de chaque entreprise ou organisme.

Inscrivez-vous

Pour vous inscrire, récupérez le formulaire sur le site Internet de la Ville au www.ville.repentigny.qc.ca, section loisirs et culture, à l'onglet formulaire; complétez-le et acheminez-le tout à : Hôtel de ville de Repentigny, Division culture, 435, boulevard Iberville, Repentigny (QC), J6A 2B6. Le formulaire est également disponible à l'hôtel de ville.
Information : (450) 470-3400.

RECENSEMENT DES RESSOURCES CULTURELLES, ARTISTIQUES ET PATRIMONIALES DE LANAUDIÈRE

À l'instar des autres municipalités régionales de comté de Lanaudière, la MRC de L'Assomption travaille actuellement au recensement des ressources qui œuvrent dans le domaine de la culture et du patrimoine sur son territoire.

Cette démarche a pour but de créer une base de données qui permettra aux

instances municipales d'avoir un portrait fidèle du milieu culturel de leur territoire.

Les informations demandées sont les suivantes : Prénom, nom, coordonnées postales, adresse physique, numéros de téléphone, numéro de télécopieur, adresse courriel, site web s'il y a lieu et secteur d'activité en art, en culture ou en patrimoine.

Les personnes et les organismes de la MRC de L'Assomption qui œuvrent dans le domaine de la culture, des arts et du patrimoine peuvent donc transmettre leurs coordonnées à Élisabeth Gladu, au (450) 589-2288, ou par courrier électronique à : gladue@mrclassomption.qc.ca

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 13 juin 2006, 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le (450) 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 657-1255	District 9 Jean Langlois 585-4285
District 2 George Robinson 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 582-4342
District 3 Denyse Peltier 581-5733	District 7 Raymond Hénault 581-0319	District 11 Francine Payer 582-7711
District 4 Cécile Hénault 654-3046	District 8 Mario Morais 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette (514) 295-8376

Services municipaux

Hôtel de ville	450-470-3000
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnement	450-470-3220
Bibliothèque municipale	450-470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450-470-3430
Communications	450-470-3140
Cour municipale	450-470-3500
Développement économique et Services techniques	450-470-3150
Direction générale	450-470-3110
Évaluation	450-470-3250
Grefe	450-470-3130
Hôtel de ville	450-470-3000
Info-Arts	450-470-ARTS
Info environnement	450-470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450-470-3400
Mairie	450-470-3103
Ordre du jour	450-470-3141
Piscine municipale Valmont	450-470-3440
Plaintes	450-470-3140
Protection du voisinage	450-654-6472
Ressources humaines	450-470-3700
Sécurité publique - incendie	450-470-3620
Sécurité publique - police	450-470-3600
Taxation	450-470-TAXE
Transport - horaires	450-492-6111
Transport - plaintes	450-470-3860
Travaux publics	450-470-3800
Urbanisme /Permis / Inspections	450-470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 11 fois l'an

Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : info@martineaudesign.ca

Impression : Imprimerie Bernier Inc.

Distribution : Postes Canada

Tirage : 31 500 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du papier recyclé.